

**FORMATION**

**Organisation et  
accompagnement  
aux tests  
Certiphyto**

**Les +  
OBJECTIFS**

- Permettre l'obtention du certiphyto pour tous les publics de professionnels concernés par l'obtention du certiphyto par la voie du test direct.

**Pour QUI ?**

- Utilisateurs de produits phytopharmaceutiques : agriculteurs, viticulteurs, arboriculteurs, maraîchers, horticulteurs...
- Prestataires de services dans ce domaine.
- Vendeurs (produits professionnels et produits grand public).
- Conseillers.

# Service et prestation

## Nos solutions d'accompagnement



### NOTRE SERVICE :

- Organisation de séances de tests individuels (groupes de 8 personnes) avec mise à disposition du matériel informatique.
- Préparation au test (sites références).
- Accompagnement à la saisie de la demande d'obtention du Certiphyto après le test par la fourniture d'un document « pas à pas » pour aider à une saisie ultérieure.



### BÉNÉFICE CLIENT :



- Une prestation qui permet en cas de réussite au test d'assurer rapidement et de manière sécurisée la demande d'obtention du Certiphyto (démarches administratives facilitées).

### DOCUMENTS REMIS :



- Un document de 50 pages "Guide phytosanitaire" est remis aux personnes pour faire des révisions 15 jours avant le test.

## Infos pratiques

#### Contacts

Jean-Paul Ringeisen  
03 89 20 97 72  
jean-paul.ringeisen@alsace.chambagri.fr

Emma Frérot  
03 89 20 97 22  
emma.frerot@alsace.chambagri.fr

#### Tarifs - modalités - durée

Tarifs, modalités et conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet :  
[www.alsace.chambre-agriculture.fr](http://www.alsace.chambre-agriculture.fr)

*Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera à préciser dans le contrat.*